

## Synthèse de la presse française

13 avril 2011

**Déséquilibres macroéconomiques mondiaux.** Selon une source officielle française, les participants au G20 de Washington des 14 et 15 avril devraient « *se mettre d'accord sur la manière d'utiliser les indicateurs* » retenus par Paris, en février (dettes et déficits publics, taux d'épargne et d'endettement privé, balance courante). Ils examineront ensuite, dans une deuxième phase, les causes des déséquilibres mondiaux. Si les points de vue se sont rapprochés, il reste encore des désaccords, notamment de la part de la Chine, qui estime que cette question est « *un autre outil, après les taux de change, utilisé par les nations développées comme les États-Unis pour contenir son développement économique* ».

Enfin, seront abordés d'autres sujets, tels que les perspectives de l'économie mondiale suite au séisme japonais et aux révolutions en Afrique du Nord, la régulation financière, la réforme du système monétaire international et la régulation des marchés de dérivés de matières premières.

*L'Agefi*

*Le G20 s'approche d'un accord sur la mesure des déséquilibres mondiaux (13.04)*

**Fonds monétaire international (FMI).** Dans son rapport semestriel, le FMI a appelé les États-Unis à déterminer rapidement des mesures crédibles en vue de réduire le déficit budgétaire.

*La Tribune*

*FMI (13.04)*

« **Finance de l'ombre** ». Le Conseil de stabilité financière (FSB – *Financial stability board*) a publié, hier, deux notes concernant la « *finance de l'ombre* » (ou « *shadow banking* »). Prenant en compte les liens de celle-ci avec le secteur bancaire traditionnel, le FSB donne, d'une part, une définition du concept et, d'autre part, envisage les risques posés par la croissance des actifs de ce système bancaire parallèle. Il évoque quatre pistes : une régulation indirecte à travers les banques, une régulation directe par type d'acteur ou d'activité ainsi que des mesures macroprudentielles. Le FSB prévoit de donner ses premières recommandations lors de sa séance plénière de juillet. Celles-ci seront transmises au G20, à l'automne.

*L'Agefi*

*Le FSB ouvre le dossier de la « finance de l'ombre ».*

*Les régulateurs jugent la « finance de l'ombre » étroitement liée aux banques (13.04)*

*La Tribune*

*Les régulateurs s'intéressent enfin au « shadow banking » (13.04)*